



JANVIER

N° 75

— Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

La CGT présente ses meilleurs voeux pour 2010 à tous les Traminots et leur famille .

Syndicalement, 2010 débute en trombe puisque le vendredi 8 janvier 2010, s'est tenue la première intersyndicale de l'année .

La CGT se félicite de cette unité syndicale et de la reprise de sa revendication de + 20 points à l'embauche.

En effet la Cfdt, Fo, Cgt, Cftc, Sud et Cgc ont à l'unanimité acté pour une revalorisation des coefficients de toutes les catégories de 20 points, administratifs, techniques, roulants, maîtrises et cadres...

Cette proposition devra être validée par chaque organisation syndicale lors de la réunion du 19 janvier après consultation de leurs instances respectives.

Il est normal que nos coefficients soient revalorisés, car depuis que notre Convention Collective Nationale existe depuis 1974, les directions d'entreprises des transports ont refusé toute réunion quinquennale (5 ans) comme le prévoit l'accord signé par tous les syndicats, **pour revoir l'évolution des métiers et par la même des coefficients.**

La seule condition de gagner cette revendication est simple : il faut que **toutes les catégories de salariés** s'inspirent des actions menées par nos camarades du métro...**ils étaient tous en grève à 100% aux heures de pointe !**

L'intersyndicale a pris la décision de se revoir le 19 janvier 2010 après avoir consulté ses syndiqués et sympathisants.

Pour la CGT pas d'équivoque, dès les prochains jours les militants CGT viendront vers vous avec une pétition à signer :

« Je m'engage pour +20 points à l'embauche et l'amélioration des conditions de travail des conducteurs, des techniques et des administratifs ».

Pourquoi ne prendrions nous pas le pari que le 19 janvier 2010 plus de 2000 signatures soient sur la pétition ?

Lors de l'intersyndicale du 8 janvier 2010 la CGT a proposé à tous les syndicats, puisque nous étions tous ensemble , de ne pas remplir 48 heures avant l'intention de grève.

C'est également une action pour dire **non à cette loi anti grève.**

Dans un premier temps, signer massivement la pétition.

C'est une première forme d'implication et de mobilisation pour porter et gagner sur cette revendication.

Info Dernière



Par l'intermédiaire de son secrétaire général, la CGT a interpellé le samedi 9 au matin le Directeur d'exploitation bus sur le problème des intempéries de ce week-end.

La décision a été prise pour les agents qui ont informé l'exploitation de leur impossibilité de se rendre sur leur lieu de travail, que la ou les journées seraient payées.

TRAM ...TRAM ...TRAM

Une réunion s'est tenue le 5 janvier 2010 sur les futures conditions de travail du TRAM. ⇒

Les conducteurs tram/bus auront un roulement à l'année avec programmation des R, RH, équipes tram, Bus L70 et les Dispo.

Pas de surprise, la CGT l'a déjà écrit : la direction ne fait qu'appliquer les accords d'entreprise en vigueur de 01/2000 et de 04/2003...



La direction refuse la proposition de la CGT pour le maintien des titulaires de ligne.

Pour garder la notion de titulaires de ligne la direction affecte la ligne 70 au conducteur tram/bus

La direction refuse la revendication de la CGT qui est : 6H30 de travail MAXI au Tram.

Cela n'est pas grave, le directeur d'exploitation n'est pas à un préavis de grève prêt et assumera devant les élus et les usagers ses décisions.

Toujours les équipes à 7H40, les amplitudes à 14H, des équipes coupées 1 et 2, des pauses payées si > à 45 mns, toujours les repas décalés, de la Dispo...

La ligne 70 sera rattachée à Atlanta ...**C'est la fête pour celles et ceux qui avaient posé le 70 sur Langlade !**

⇒ Le 27 ira à Langlade...c'est la fête également pour les collègues d'Atlanta du 27 !!!

⇒ **La direction refuse la proposition de la CGT de respecter la parité de conduite de 50% Tram/50% bus en imposant 70%/ 30%.**

Encore une fois la preuve est faite que les conditions de travail des conducteurs sont les derniers soucis de la direction.

La rentabilité et la productivité restent le fleuron de la direction au détriment des femmes et des hommes qui assurent un métier bien difficile, et au détriment de la sécurité et du service public.

Alors n'attendez aucun miracle... les conditions de travail difficiles que vous connaissez au bus seront les mêmes que vous rencontrerez au tram.

Pour le reste :

⇒ La direction propose qu'un temps de battement d'une fois 15 mns soit graphiqué sur les équipes de file.

La CGT a demandé qu'un temps de pause d'au moins 20 mns soit graphiqué pour garantir au conducteur un peu de repos et pas un temps de battement...

Le danger est qu'un temps de battement peut à tout moment être réduit voire supprimé pour les besoins de service.

Les exemples ne manquent pas sur les TM des lignes de bus !!!

Par contre un temps de repos graphiqué ne peut pas être supprimé et le TM ainsi construit permettrait à tous les conducteurs de se détendre.

⇒ 15 mns pour la prise de service et 10mns pour la fin de service

⇒ Processus de postulation :

Si un conducteur échoue à l'habilitation il conservera la place qui était la sienne au bus.

S'il se désiste en cours d'habilitation il perd sa place au bus.

⇒ DRC : identique à celui appliqué chez les conducteurs receveurs (du 200 à l'embauche jusqu'au 220 au bout de 23 ans)

La revendication portée par la CGT depuis 2006 prend aujourd'hui toute sa dimension en revendiquant + 20 points pour tous soit le 220 pour tous dès l'embauche... (pour les conducteurs de bus et du tram)

⇒ PIBC : Pas de différence entre le bus et le tram, application de la PIBC actuelle.